

4 octobre 2015

n° bulletin
d'information du
conseil municipal

La Gazette de Bonnay

Après un nouvel été riche en manifestations diverses qui a mis en exergue, une nouvelle fois le dynamisme de notre village et de ses associations, voici l'automne et ses couleurs mordorées.

À nouveau nous aurons la chance de pouvoir nous retrouver à plusieurs reprises, pour des moments de convivialité d'ici à la fin de l'année.

Cet automne nous offre aussi la possibilité de remettre au cœur du débat public un engagement fort, pris lors de notre élection : la volonté de rejoindre la Communauté de Communes du Clunisois. Nous n'avons jamais baissé les bras mais l'adoption récente de la Loi NOTRe remet l'organisation territoriale au premier plan, la commune de Bonnay a réaffirmé sa volonté de rejoindre le Clunisois. La nouvelle carte va être soumise aux conseils municipaux, elle sera définitive au 1er juin 2016. Les nouvelles communautés seront définitivement installées au 1er juin 2017.

Bel automne à tous !

L'après-midi des associations

Notre village comprend plusieurs associations dynamiques, l'automne est aussi le temps des Assemblées Générales.

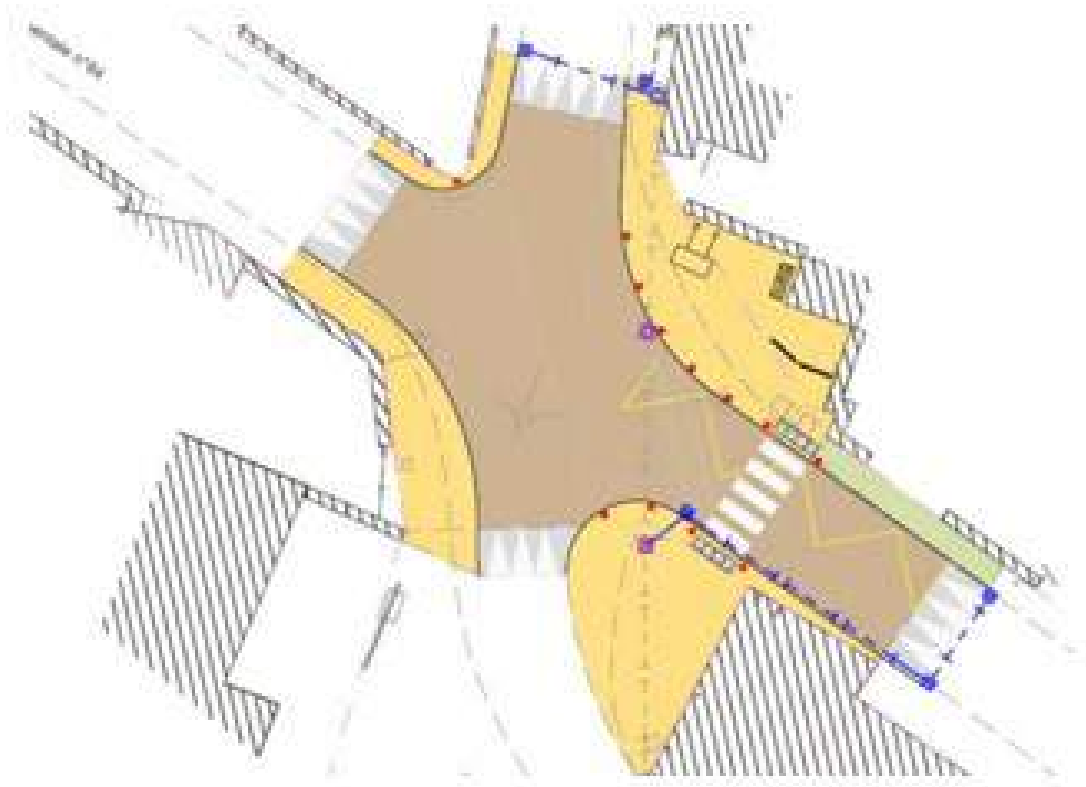
Après concertation avec les responsables d'associations, il a été décidé de vous proposer, samedi 5 Décembre, « l'après-midi des associations du village ».

De petits stands permettront à chacun de présenter ses activités, de discuter des projets des uns et des autres et pour le Foyer Rural et le Renouveau de Saint-Hippolyte de tenir ensuite leurs Assemblées Générales.

Venez nombreux pour ce nouveau moment de convivialité.



Commission Voirie : la traversée du Bourg



Les travaux d'aménagement du carrefour seront réalisés courant octobre par le bureau d'étude 2AG selon le plan présenté ici. La limitation de la vitesse et la protection des enfants prenant le bus ont guidé notre réflexion pour réaliser cet aménagement.

Nous avons préalablement effectué le contrôle des canalisations d'assainissement et des eaux pluviales au niveau du carrefour.

Il n'y a aucun souci pour la canalisation assainissement, par contre le réseau d'eaux pluviales, correct sous le carrefour, est très encombré -aux trois quarts- rue de la Croix Paquot. Nous sommes donc contraints de changer les buses de cette partie du réseau.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise retenue pour le chantier du carrefour. Le montant de tous ces travaux devrait être financé à 55% par diverses subventions.

L'assainissement

Début septembre, la commune a organisé une réunion d'information, animée par Lara PLANTAGENET et Stéphane BERNON, techniciens du conseil départemental, pour les habitants de Bonnay qui ne peuvent bénéficier de l'assainissement collectif. Ceux-ci sont relativement nombreux. Ce sont les habitants de Saint-Hippolyte, des Chaumes et de tous les autres petits écarts du village.

Dans le cadre de la loi, les installations individuelles ont toutes été récemment contrôlées par le SPANC (*Service Public Assainissement Non Collectif*), un service placé sous l'autorité de la communauté de communes. Selon le bilan du SPANC, certaines installations sont conformes, mais un bon nombre ne le sont pas du tout.

Les propriétaires de ces dernières doivent faire des travaux de mise aux normes rapidement. Sous certaines conditions, ils peuvent bénéficier de subventions attribuées par l'Agence de l'Eau.

Schéma directeur d'assainissement (SDA)

Le conseil municipal a décidé de se doter d'un SDA. Un SDA, c'est l'état des lieux exhaustif de tout ce qui concerne l'assainissement collectif de la commune : état détaillé du réseau de collecte des eaux usées, évaluation de la qualité de fonctionnement des lagunes, préconisations de travaux et d'aménagements. L'établissement du SDA prendra une année. L'étude sur le terrain devrait commencer très prochainement. Elle est financée à 70% par le conseil départemental.

Pour la commune, l'intérêt premier d'un SDA, c'est de lui permettre de bénéficier de subventions pour financer les travaux à venir concernant l'assainissement collectif, que ce soit sur le réseau ou sur les lagunes. Sans SDA, pas de subventions possibles. Or nos deux lagunes, celle du bourg comme celle de Besanceuil, vont devoir être révisées dans un futur proche.



Commission bâtiments

Beaucoup d'entre vous ont constaté que des radiateurs avaient fait leur apparition dans la salle communale, la mise en route de la chaudière a été effectuée, nous sommes opérationnels, le froid peut venir.

Dans l'obligation de changer les dalles du plafond, nous en avons profité pour installer de nouveaux luminaires moins carnivores en énergie. Cette première phase est donc terminée.

A partir du 19 octobre, nous nous attaquons à la mise en conformité de l'accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite. La salle sera indisponible pour les diverses activités pendant au moins trois semaines.

Il nous reste à programmer, d'ici à la fin de l'année, la construction de la rampe d'accès à l'église et l'aménagement de la cabane des jonquilles.

Petite annonce communale

Un peintre pour La Madone ?

La peinture de la statue de la madone située au dessus de la Chaume est en très mauvais état.

Quelqu'un du village se sentirait-il capable de lui refaire une beauté ?

Si oui, faites-vous connaître en mairie. La statue sera descendue de son piédestal et mise à l'abri le temps de sa restauration.



Commission Patrimoine



Un nouveau "chantier patrimoine" en vue... le 11 octobre

Suite au succès rencontré par le premier chantier en octobre 2014, où près de 50 personnes ont dégagé ensemble le mur d'entrée du hameau de Besanceuil, la commission patrimoine du conseil municipal en propose un second : le dégagement du mur d'entrée dans le bourg (côté Saint-Gengoux) le dimanche 11 octobre au matin.

Si nous sommes nombreux nous pourrions aussi entreprendre le nettoyage de la Fontaine de Curpance (rue de la Croix Paquot).

Rendez-vous à 9h sur place.

Prévoir les outils si vous en avez (sécateurs, gants, fourches, etc.) et un pique nique pour le midi, que nous prendrons ensemble à la salle communale.



Opération "défrichage"

Les chemins enfouis rendus à la circulation des promeneurs...

"Les balades vertes", vous connaissez? ce sont des circuits de randonnée balisés et fléchés qui ont été aménagés par le Conseil Départemental sur l'ensemble du territoire de la Saône-et-Loire depuis plusieurs années déjà. Grâce à ces circuits aménagés, le village possède des chemins de randonnée en bon état (le plan des circuits est affiché sur la place de l'église). Pourtant il existe à Bonnay quelques chemins qui n'ont pas eu la chance d'être intégrés dans ces circuits, et qui de plus ne présentent pas d'intérêt pour les usages agricoles. Ils ont de ce fait été peu à peu envahis par la végétation. Principalement en deux endroits :

. l'un au dessus du bourg vers le "Creux du Merle". S'il était dégagé, ce chemin permettrait la création d'un nouveau petit circuit de promenade autour de Bonnay, avec une très belle vue sur le bourg.



. l'autre chemin est situé au dessus du hameau des Chaumes, direction Curtil, au lieu dit "les Arenières".

Une fois dégagé, celui-ci offrirait aux promeneurs une vue superbe sur les monts du Charolais. Il pourrait aussi constituer une variante du GR76 -en venant du nord- pour rejoindre

Saint-Hippolyte plus rapidement que par la route.

La commune propose de remettre ces chemins en état progressivement, grâce à des "opérations défrichage" mettant à contribution les habitants du village et des alentours volontaires.

La première "opération défrichage" aura lieu le samedi 12 décembre.

Au programme de cette première journée, le chemin des Arenières.

Retenez déjà la date. Nous vous donnerons plus de détails sur l'organisation ultérieurement.

Patrimoine : Bonnay à l'honneur !



Le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) "Entre Cluny et Tournus" associe les communes des communautés de communes du Tournugeois, du Mâconnais-Val-de-Saône une partie de celles du Clunisois et d'Entre-la-Grosne-et-le-Mont-Saint-Vincent ainsi qu'une commune de la Camval (Azé), soit soixante dix communes en tout, qui forment ensemble un territoire possédant un patrimoine très riche.

Sur ce territoire, le PAH a pour mission de favoriser et de soutenir toute action en faveur du patrimoine.

Dans le cadre de sa mission, le PAH a lancé un appel à projet : « **Laissez-vous conter un village** » qui consiste à réaliser un dépliant sur deux villages et leur patrimoine. Réalisation entièrement prise en charge par le PAH.

La commission patrimoine de la commune, associée au Renouveau de Saint-Hippolyte, avait déposé un projet. Il a été retenu par le PAH; d'ici quelques mois Bonnay possédera donc son dépliant... Un bel outil de promotion de notre village !

Affouage 2015 :

- Inscription en mairie jusqu'au 11 novembre.
- Partage des coupes : mercredi 21 novembre à 10h30, sur place (bois de Besanceuil)



DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL (7)

Commission Enfance – Jeunesse

HALLOWEEN



Ce rendez-vous tant attendu par les enfants approche... ce sera le vendredi 30 octobre !!

Le projet final est encore en étude, mais il est pressenti un atelier-déco à la Villa Ste-Agnès en après-midi, la **RÉCOLTE DES BONBONS** à la nuit tombante, et une petite soirée dansante ensuite à la salle communale.

Cette année, il est prévu d'associer les enfants du village voisin, Cortevaix, comme cela a déjà eu lieu il y a quelques années. Nous solliciterons les parents pour l'accompagnement et la préparation de petits mets à déguster à la soirée.

Et ensuite, vers début décembre, nous commencerons à préparer les **décorations de NOEL !!**

Appel à candidature :

Nous aimerions agrandir cette commission avec de nouvelles personnes et de nouvelles idées, vous pouvez contacter Maryse Annet, Emmanuelle Denis ou Jean-Guy Lebeau pour cela.

Commission Fleurissement

Le challenge des Jonquilles reprend cet automne. Pour cela, la commission propose une réunion le mercredi 21 octobre 2015 à 18h30 à la salle communale (salle du haut).

Objectif : organiser une matinée de plantation le 7 novembre 2015 et les travaux d'automne.



Si vous avez des idées à partager, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de cette réunion.

Le désherbage dans la commune : haro sur les produits phytosanitaires!

La réglementation des produits phytosanitaires... Un vaste sujet ! Cette réglementation évolue rapidement, compte tenu de la prise de conscience récente de l'impact négatif des pesticides sur la qualité de notre environnement et sur la santé humaine. La législation prévoit l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires entre 2016 et 2020 pour les collectivités locales.

Dès à présent :

- l'arrêté ministériel du 12/09/2006 demande de limiter les pollutions, de préserver la santé des travailleurs, du public et des animaux ;
- un arrêté ministériel du 27/06/11 interdit de traiter les fossés, caniveaux et avaloirs.

L'an dernier, un élu de la commune a participé à un stage obligatoire de deux jours sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Le cantonnier, de son côté, étant soumis à la même obligation, va suivre cette formation l'hiver prochain.



les herbes au bord des routes

Au plan communal, sans attendre 2020, nous avons décidé de diminuer la quantité de produits phytosanitaires utilisée : la largeur de désherbage le long des murs a été réduite, des essais de désherbage thermique ainsi que l'utilisation d'une brosse sur le roto-fil ont été réalisés cette année. En outre, nous n'avons pas voulu faire un second désherbage en cours d'année.

La tolérance de quelques mauvaises herbes sur le bord des routes doit aussi être prise en compte par l'ensemble des habitants. Il va falloir nous habituer à voir davantage d'herbe folle le long de nos chemins...

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS (1)

Foyer rural

- **Gym** : les séances de gym, animées par Martine Bochaton, ont repris depuis le 9 septembre : c'est chaque mercredi de 19h30 à 20h30. Le tarif est de 10€ par trimestre. Vous êtes les bienvenu(e)s pour une séance d'essai : c'est quand vous voulez !
- **Chansons partagées** : l'atelier redémarre une nouvelle année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même occasionnellement, pour chanter et partager une soirée ensemble. Tout cela avec les paroles sur écran et Lionel Giboni à la guitare. Ingrédients indispensables : votre bonne humeur et le plaisir de chanter ensemble sans performance ni jugement.



Les prochaines dates sont les lundi 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre et 11 janvier, à partir de 20h30.

Tarif : 5€ par personne et par an.

Pour plus de renseignements, appelez Maryse Annet au 06 85 58 94 68.

- Pour ces 2 activités, l'adhésion au foyer rural (5€ adultes/ados, 2€ enfants de -15 ans) est demandée, pour des raisons d'assurance.
- **Cinéville** : à la salle communale, une séance par mois à 20h30 (tarif plein 4,50€, tarif réduit enfants de moins de 12 ans 2,50€).

Vendredi 16 octobre :
La loi du marché



Vendredi 13 novembre
Une seconde mère



Vendredi 11 décembre
Floride





DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS (2)

Assemblées Générales

«Pop-up Livres et Cie»

L'association « Pop Up Livres et Cie » a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale « en images, en relief et en couleurs » le vendredi 9 octobre 2015 à 20h30 à la salle communale de Bonnay.

Même si vous n'êtes pas encore adhérent à cette association, créée pour le plaisir de partager l'émerveillement, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités, qui seront présentées avec des photos, et des livres animés bien sûr !

Quelques exemples :

- animation dans un village de yourtes, en Mongolie ;
- rencontre de deux créateurs de fabuleux pop-ups
- atelier à Bonnay
- animation auprès d'enfants, dans un « Jardin Robinson » à Genève.

À très bientôt pour cette soirée « en images, en relief et en couleurs ».

La Présidente Maryse Dedianne

Renouveau de Saint-Hippolyte et Foyer Rural

Samedi 5 décembre, à l'issue du « Forum des Associations »,

- le Foyer Rural tiendra son AG à 16h, venez nombreux pour renouveler le Conseil d'Administration !

- puis Le Renouveau de Saint-Hippolyte à 17h30.



À partir de 18h30, un apéritif dînatoire, avec des boissons offertes en commun par toutes les associations ayant participé au Forum ou aux AG, et agrémenté par les préparations des bénévoles, clôturera cet après-midi sympathique voué aux associations.

Club des Aînés

Le club propose des activités (scrabble, tarots, belote, dictée des Aînés ruraux) à la salle communale le mercredi après-midi, tous les 15 jours. La carte d'adhésion "Génération Mouvement - Les aînés ruraux" donne droit à de nombreuses réductions.

Contact : Michel Beigné, de préférence par courriel à l'adresse beigne.michel@wanadoo.fr (ou 03 85 59 48 74).

AGENDA

Octobre

- vendredi 9 à 20h30 :**
AG Po Up Livres & Cie
- dimanche 11 à 9h :**
chantier patrimoine
- lundi 12 à 20h30 :**
Chansons partagées
- vendredi 16 à 20h30**
Cinévillege
« La loi du marché »
- mardi 20 :**
broyage des végétaux,
sur inscription à la Mairie
- mercredi 21 à 18h30 :**
commission fleurissement
- vendredi 30 :**
Halloween

Novembre

- samedi 7 :**
plantation des jonquilles
- lundi 9 à 20h30 :**
Chansons partagées
- vendredi 13 à 20h30 :**
CinéVillage
« Une seconde mère »
- samedi 21 :**
10h30 partage affouages
12h repas du CCAS

Décembre

- samedi 5 à partir de 15h :**
- forum des associations
- AG Foyer Rural
- AG Saint-Hippolyte
- dimanche 6 :**
élections régionales
- vendredi 11 à 20h30 :**
Cinévillege « Floride »
- samedi 12 :**
défrichage de chemin
- dimanche 13 :**
élections régionales
- lundi 14 à 20h30 :**
Chansons partagées

INFORMATIONS

Du côté des écoles...

La préfecture a tranché : sur leur demande, les communes de Chapaize et Bissy quitteront le RPI Jean-Tardieu à la rentrée 2016 pour rejoindre Cormatin. Sans attendre, dès cette rentrée, 7 enfants de ces deux communes (sur 13) ont rejoint leur futur secteur. Sur les 84 enfants initialement attendus, seuls donc 76 fréquentent les 4 écoles du RPI : ils sont 13 à Bonnay en grande section de maternelle/CP, 25 à Cortevaix en CE1/CE2, 18 à Ameugny en maternelle et 20 à Chissey en CM1/CM2.



L'équipe enseignante du RPI accueille cette année une nouvelle institutrice à l'école de Bonnay, Gaëlle PREFOT, qui exerçait l'an dernier à Ormes. Etant à temps partiel, son service est complété le vendredi par Frédérique CHAUSSIN.

Le retrait de Bissy et Chapaize va contraindre les 6 communes restantes⁽¹⁾ à repenser l'organisation scolaire du secteur rapidement, et l'on peut légitimement penser qu'il y aura d'importants changements pour le RPI Jean-Tardieu à la rentrée 2016.

(1) Ameugny, Bonnay, Chissey, Cortevaix, Saint-Ythaire et Taizé.

Broyage des déchets

Pour la troisième fois, nous renouvelons l'opération broyage de déchets avec le matériel de la Communauté de Communes le mardi 20 octobre, inscription obligatoire en mairie.